Enseignement de l'orthographe : aux trois cours d'une école primaire en prenant pour base nos deux livres de lecture

Autor(en): **Bæchler, Jos.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **21 (1892)**

Heft 2

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039504

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

l'hostilité qu'ils témoignent pour l'instruction. Mais ceux-là sont heureusement une exception qui va toujours diminuant. Du reste, si l'instituteur donne une tâche restreinte, en rapport, soit avec l'intelligence de l'enfant, soit avec le temps dont il peut disposer sans mécontenter ses parents, ceux-ci ne se plaindront pas.

Nous avons démontré l'utilité des devoirs et les avantages qui en découlent, nous parlerons maintenant des qualités qu'ils doivent avoir et des modifications qu'ils doivent subir par rapport aux lieux et aux différentes époques de l'année.

(A suivre.)

ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

AUX TROIS COURS D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE EN PRENANT POUR BASE NOS DEUX LIVRES DE LECTURE

II. ORTHOGRAPHE DE RÈGLES. — a) *Importance.*

L'orthographe de règles est l'application des règles grammaticales. Elle apprend à écrire une partie seulement du mot : elle est donc moins importante que l'orthographe d'usage; elle est pour ainsi dire le complément nécessaire de celle-ci. Aussi est-elle indispensable à qui veut écrire sans faute. Chacun peut se trouver dans la nécessité de rédiger une correspondance; alors, comment donner à la rédaction une forme tout à fait correcte, si l'on ne connait pas, non seulement d'une manière théorique les principales règles de grammaire, mais encore leur application raisonnée ?

C'est dire que cette partie de notre langue ne doit point être négligée à l'école primaire. Au contraire, le maître, soucieux de l'avenir de son école et de l'accomplissement de son devoir, doit lui vouer tous ses soins, aussi bien qu'à la composition, car une rédaction n'est jugée réellement bonne que si elle ne contient pas de faute. Tout élève, à moins d'être faiblement doué, devrait donc, à sa sortie de l'école, être à même d'écrire une lettre sans faute. Certes, si cet idéal pouvait être atteint, notre cher canton monterait rapidement sur l'échelle fédérale.

b) *Procédés à suivre.*

Avant de parler des procédés à suivre dans chaque cours, hâtons-nous de dire que le livre de lecture suffit pour l'étude de la grammaire. Ce manuel, du commencement à la fin, n'est-il pas l'application des règles grammaticales ? Dès lors ne peut-on pas, de l'exemple arriver à la règle ? Même avec un manuel spécial pour la grammaire, on doit, pour procéder logiquement et sûrement, observer le *principe général :* faire découler les règles grammaticales des exemples écrits au tableau noir.

Mais avec notre livre de lecture on ne peut plus dire aux élèves, à la fin de la classe : « Vous apprendrez telles règles pour demain, vous

ferez tel exercice », sans les avoir préalablement expliqués. C'est inconvénient est en réalité un grand avantage.

Cela dit, voyons comment la grammaire doit être enseignée dans chaque cours.

COURS INFÉRIEUR

Au commencement, soit même pendant le semestre d'été, l'étude de l'orthographe de règles se confondra avec l'étude de l'orthographe d'usage. On parcourra ensuite successivement le nom, le genre, le nombre, l'adjectif et le verbe.

Il est très important de s'adresser, ici surtout, non seulement à l'intelligence souvent ingrate de l'enfant, mais encore à ses sens et particulièrement à la vue. Donc, quelle que soit la règle que nous ayons à enseigner, prenons pour point de départ une phrase simple écrite au tableau noir et, au moyen de questions bien enchaînées et à la portée de nos élèves, faisons-leur trouver la règle grammaticale qui doit être l'objet de la leçon. Sans doute, cette marche est longue, ardue, mais elle est bien plus profitable, car elle donne des résultats importants et précieux : elle procure une certaine jouissance à l'enfant, développe les facultés de son intelligence et, les connaissances acquises par cette gymnastique de l'esprit restent mieux gravées dans la mémoire.

La règle découverte et comprise, on passe aux exercices suivants :

a) Exemples donnés par le maître oralement ;
b) » » par les élèves »
c) » écrits par les élèves et corrigés par le maître ;
d) » à trouver dans les chapitres de lecture.

Revenons souvent sur la règle étudiée et corrigeons avec le plus grand soin les devoirs écrits des élèves, sinon ils feront toujours des fautes et toujours les mêmes. Amenons-les à trouver eux-mêmes leurs fautes et demandons *pourquoi* un mot doit être orthographié de telle manière plutôt que de telle autre.

COURS MOYEN ET COURS SUPÉRIEUR

La marche à suivre et les exercices sont les mêmes qu'au cours inférieur. On pourra y ajouter des devoirs de permutation de genre, de nombre, de personne, etc.

Quand les écoliers font des fautes de grammaire, insistons toujours sur le *pourquoi* et la manière d'orthographier. Les corrections des devoirs écrits, des dictées surtout, se feront minutieusement et encore à l'aide du tableau noir. Un bon exercice consiste à corriger simultanément les rédactions.

Pour obtenir des résultats sûrs dans la grammaire, il serait bon de faire chaque semaine une récapitulation et une dictée se rapportant aux règles étudiées.

Les fautes d'étourderie répétées doivent être punies d'une façon profitable pour l'élève : si celui-ci a fait une faute dans le pluriel d'un nom, on lui fera écrire des noms semblables au pluriel.

L'analyse logique et grammaticale faite oralement et d'une manière rationnelle contribue aussi à amener l'enfant à la connaissance de l'orthographe de règles.

JOS. BÆCHLER, *inst.*